

CONTRE LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE PRISON À TREMBLAY-EN-FRANCE :



ARGUMENT N°2

Le ministère de la justice veut construire une nouvelle prison à Tremblay, censée être plus moderne et favoriser la réinsertion des prisonniers par le travail, par la formation et par « une architecture favorisant l'apaisement ».

L'administration pénitentiaire utilise l'argument de la réinsertion pour construire de nouvelles prisons, ce qui est paradoxal. Si le but était réellement de « réinsérer » des prisonnier.e.s, pourquoi le faire avec de nouveaux lieux d'enfermement ? Par ailleurs, on sait très bien que cette « réinsertion » n'est qu'une méthode d'exploitation : elle consiste à faire

travailler les prisonniers pour des salaires beaucoup plus bas qu'à l'extérieur, bien en dessous du salaire minimum. Une fois dehors, la réinsertion permet à l'administration pénitentiaire d'exercer son contrôle même après la sortie.

Ça correspond souvent à l'obligation de trouver un travail sous peine d'être réincarcéré-e.



**UNE NOUVELLE PRISON, À
TREMBLAY OU AILLEURS, ON N'EN
VEUT PAS !**

**RIEN QU'EN FRANCE, IL Y EN A 187 EXISTANTES À
VIDER ET À DÉTRUIRE !**

LIBERTÉ POUR TOU-TE-S !

